

## FRAIS DE GESTION

### Cotisation mensuelle au 01/04/2024

17 € pour l'emploi d'un salarié

21 € pour l'emploi de deux salariés

23 € au delà de deux salariés

### Adhésion annuelle au 01/07/2025

Montant révisable à chaque Assemblée Générale

**Tarif normal (Decize et Communes adhérentes): 13 €**

*9 Communes Adhérentes : Avril /loire, Decize, , Champvert, Devay, Druy Parigny, St Germain Chassenay, Sougy/Loire, Toury/Loire et Verneuil*

**Tarif Hors communes adhérentes : 17€**

**Tarif Réduit Minima Sociaux : 5 €**

*(API-ASS-RSA-AAH-Allocation Demandeurs d'Asile-Allocation Veuvage-Minimum Invalidité et Vieillesse ET Jeunes de moins de 18 ans)*

### Coût de revient d'une heure de travail

**au niveau 1 (Indice au 01/04/25)**

*(Salaire + charges d'URSSAF + congés payés)*

Sans exonération des charges patronales de

Sécurité Sociale : 17.85€

Avec exonération des charges patronales de

Sécurité Sociale : 15.97 €

Ed. Centre Socio Culturel

## POUR EN SAVOIR PLUS

### CONTACT ET INFORMATIONS

Centre Socio-Culturel « Les Platanes »

9 Levée de Loire - 58300 DECIZE

03.86.77.19.20

**Christelle Rondepierre**

emploisfamiliaux@csc-decize.fr

www.csc-decize.fr

### Horaires d'ouverture

Lundi et Jeudi 9h-12h30 et 13h30-18h

Mardi et Mercredi : 9h-12h30 et 13h30 -17h

Vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h

*Répondeur mis à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture*



*Service Mandataire*  
*d'aide à domicile*



Agrément qualité d'organisme de service aux personnes  
n°SAP778453019 renouvelé au 02 janvier 2022

# Faites-vous aider et payez moins d'impôts

## AVANTAGES FINANCIERS

### POUR TOUS

Personne seule - Famille - Couple  
Jeune - Retraité ...

#### Réduction ou Crédit d'impôts sur le revenu

- Déduction de 50 % de la totalité des frais engagés selon la réglementation en vigueur

*Avantage étendu à tous les Particuliers Employeurs*

#### Exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale

- Pour les personnes âgées de plus de 70 ans
- De moins de 60 ans handicapées ou titulaire d'une allocation délivrée par le Conseil Départemental
- De plus de 60 ans titulaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Etant en possession de la carte d'invalidité (80 %)

**Gestion des dossiers pris en charge par l'APA  
(Conseil Départemental)**

## ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Recrutement de votre salarié et organisation de son remplacement
- Rédaction du contrat de travail et de tous documents relatifs à la rupture du contrat de travail
  - Établissement du bulletin de salaire
  - Établissement des déclarations auprès des organismes sociaux
    - Informations sur le droit social
- Envoi annuel d'une attestation fiscale pour l'emploi de votre (vos) salarié (s)

#### Service proposé aux habitants des communes suivantes :

*Avril /Loire, Decize, , Champvert, Devay, Druy Parigny, St Germain Chassenay, Sougy/Loire, Tournay Lurcy, Verneuil, Saint Leger des Vignes*

## SERVICES PROPOSES

- Entretien de la maison et travaux ménagers
  - Lessive et repassage
  - Préparation des repas, courses
- Assistance et accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux
  - Promenade à pied, activités de loisirs
  - Garde malade, à l'exclusion des soins
    - Présence de nuit

#### → Durée des interventions

24 h sur 24 - 7 jours sur 7

Toute l'année ou à la demande